

**PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE n° 1**

**Date : 20/10/2022**

**Circonscription de Dieppe Est**

<b>Ecole/RPI :</b>	<b>NOM ECOLE PRIMAIRE DE LA VARENNE</b> <b>Adresse 2 RUE FELIX Faure, 60 Avenue Emmanuel Brion 76680 SAINT-SAENS</b> <b>Tel : 09 63 60 65 95 (élémentaire) 02 35 34 52 35 (maternelle)</b> <b>Courriel : 0762980b@ac-normandie.fr</b>
--------------------	--

Heure d'ouverture de séance : 17h00

Clôture de séance : 19h10

---

**Président(e) de séance : Thierry LARGETEAU**

**Secrétaire de séance : Fabienne Langlais**

Sont présents :

Madame Hunkeler (mairie de Saint-Saëns), Madame Fourneaux (mairie de Beaumont-Le-Hareng), Madame Lainé (conseillère municipale à Saint-Saëns), Monsieur Bachelot (mairie de Maucombe) ; M. Vimbert (conseiller municipal de Maucombe)

Délégués des parents d'élèves :

Madame Lemercier, Madame Bichler, Madame Zacharias,

Enseignants :

Madame Prevost, Madame Langlais, Madame Lebret, Madame De Waële, Madame Brasseur, Madame Larvor, Madame Lejeune, Madame Houdry, Madame Gaupillat, Monsieur Cardinaël, Monsieur Fleury, Monsieur Largeteau, Mme Carpentier, Mme Plet

Madame Coursimault (psychologue scolaire)

Absences excusées : Monsieur Dumont (enseignant) ; Madame Macré (enseignante) ; Madame Vincke (Inspectrice de l'Education Nationale) ; Madame Matifat, Madame Huet, Madame Trouplin, Monsieur Revelle, Monsieur Fournier, Monsieur Joly (délégués des parents d'élèves) Monsieur Sizorn (DDEN)

Ordre du jour :

- RESULTATS DES ELECTIONS
- EVALUATIONS NATIONALES CP-CE1
- VOTE DES REGLEMENTS INTERIEURS
- BILAN FINANCIER DE LA COOPERATIVE SCOLAIRE
- AIDE AUX ELEVES EN DIFFICULTES
- PROJET D'ECOLE
- ACTIVITES PEDAGOGIQUES
- QUESTIONS

## Délibérations du Conseil d'école :

Chaque point de l'ordre du jour est repris ci-dessous.

### - RESULTATS DES ELECTIONS

292 inscrits, 157 votants, 23 votes blancs ou nuls. Taux de participation de 53,77% en légère baisse mais dans la moyenne nationale.

### - EVALUATIONS NATIONALES CP-CE1

Les exercices sont presque les mêmes que les années précédentes.

Les enseignants reçoivent ensuite tous les parents pour leur présenter les résultats.

M. Largeteau présente la fiche de restitution des résultats. Elle ressemble à une toile d'araignée ; plus la toile est homogène et large, meilleurs sont les résultats.

Un descriptif des exercices est téléchargeable en suivant un Qrcode avec explication des exercices et pistes pour aider les enfants.

Il ressort des évaluations que les élèves doivent connaître les lettres dans les 3 écritures en fin de GS. C'est à ça que peut servir l'APC, parfois refusée par les parents.

L'accent est mis en français sur le niveau de vocabulaire.

### - VOTE DES REGLEMENTS INTERIEURS

M. Largeteau présente les règlements intérieurs de l'école maternelle et de l'école élémentaire. Les enseignants rappellent qu'il est très important d'arriver à l'heure puisque chaque retard dérange les classes.

Les enseignants rappellent que les informations données par l'école n'ont pas à se retrouver sur les réseaux sociaux. Ce point est rajouté sur les règlements intérieurs.

Il est également rappelé sur le règlement intérieur de l'école maternelle que le certificat médical n'est pas obligatoire.

Les règlements intérieurs des écoles maternelle et élémentaire sont adoptés à l'unanimité.

### - BILAN FINANCIER DE LA COOPERATIVE SCOLAIRE

Le bilan financier est plutôt bon et a été validé par l'OCCE.

Cette année, il n'a pas été demandé de participation aux familles.

Les classes ont des projets de sorties cette année mais les transports ont beaucoup augmenté.

Il a été également prévu une part de ce budget pour le projet cirque prévu l'année prochaine.

### - AIDE AUX ELEVES EN DIFFICULTES

Le RASED est composé d'un psychologue, d'un maître E et d'un maître G. Il n'y a pas de maître G sur le secteur de St Saëns.

Le RASED travaille en équipe afin d'aider les élèves en difficulté. Les interventions ont lieu à la demande des enseignants sur le temps scolaire. Le maître E travaille sur les méthodes de travail lors de 2 séances par semaine. Ces séances sont en lien avec le travail fait en classe.

La psychologue scolaire intervient sur 21 écoles. Les enseignants sont très souvent à l'origine de la demande d'intervention de la psychologue qui se fait toujours après autorisation parentale. La psychologue rencontre les élèves, les familles et peut proposer des aides aux enseignants et aux familles pour que les enfants se sentent mieux. Pas de thérapie possible ; il y a un pédopsychiatre au CMP de St Saëns.

Le dispositif ULIS prend, lui, en charge 14 enfants reconnus porteurs de handicap, inclus du CP au CM2.

Pour aider les élèves en difficulté, nous avons dans les classes, en plus de la pédagogie différenciée, différents dispositifs à notre disposition : APC (temps de soutien sur le midi); PPRE ; PAI (pour les problèmes de santé) ; PAP (adaptations sur le temps scolaire)...

#### - PROJET D'ECOLE

Nous ne parlerons pas du projet d'école aujourd'hui car nous faisons partie des écoles-pilotes sur le dispositif d'évaluations d'écoles mis en place sur 3 ans.

#### - ACTIVITES PEDAGOGIQUES

La chorale, avec l'Art et la Manière a commencé début octobre. Le thème est la Normandie.

Les classes de CE2 et de CE2-CM1 iront à Samara le 5 janvier 2023. Des ateliers sont prévus pour les 2 classes.

Les élèves de GS participent au programme école et cinéma, la première sortie est prévue le 20 novembre. Il y aura 3 séances.

Presque toutes les classes de l'école participent au rallye maths.

La maternelle poursuit le projet parcours en sécurité.

La maternelle participe au projet artistique, exposition départementale « Sortir du cadre ». Les séances d'art se font lors de décloisonnements le vendredi après-midi.

Le projet café des parents a débuté vendredi 14 octobre 2022, 1 fois par mois. Cela permet aux parents de communiquer entre eux, de faire du lien avec l'école. Des partenaires (infirmière ; CAF ; associations culturelles...) pourront intervenir lors de ces café des parents.

La classe de CE2-CM1 est inscrite aux défis scientifiques de graines de chercheurs.

Les séances de piscine sont mises en place pour les classes de CE2-CM1 et CM2 pour l'instant. LA mairie de St Saëns indique que le prix du transport a beaucoup augmenté.

Concernant les fêtes de Noël, un spectacle est prévu pour les classes de CE1 à CM2 (Le Père-Noël vert) le jeudi 15 décembre 2022 après-midi. Les élèves maternelle ainsi que la classe de CP recevront des cadeaux le vendredi 16 décembre matin.

Le SMEDAR va faire une intervention dans chaque classe.

#### - QUESTIONS

Mme Lebret demande à la mairie où en est le budget prévu pour le dispositif ULIS puisque les enfants du dispositif ont des besoins très particuliers. Mme Hunkeler rappelle que le budget prévu a été intégré pour l'instant dans le budget global de l'école mais déplore que la mairie ne reçoive pas d'aide pour le surcoût alloué à ce dispositif.

Il est demandé des jeux de cour pour les CP lors du temps de midi. La commande a été faite.  
Le projet de rénovation des écoles est toujours d'actualité. L'étude de faisabilité est en cours.  
Une demande est faite pour acheter un petit stock de serviettes hygiéniques en cas d'accident.

Signatures :

Président(e) de séance : M. Largeteau

Secrétaire de séance : Mme Langlais

